




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Amandine GUERSING 
Tél. : 03 87 34 83 50
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. : AG/ASPE-L9

Madame la Présidente
Commission Locale de l'Eau du SAGE
Bassin Ferrifère
Hôtel de Région
Secteur des territoires en conversion
Place Gabriel Hocquard
CS 810004

57036 METZ Cedex1

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la création d'une piste cyclable sur les communes de FONTOY et LOMMERANGE

Metz, le 5 mai 2015

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification
Fiche descriptive

Madame la Présidente,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration**» en date du 12 décembre 2014,
- une copie de la décision datée du 5 mai 2015 adressée à la Communauté de Communes Portes de France Thionville, accompagnée de la fiche descriptive de l'opération.

concernant l'opération suivante :

CREATION D'UN ITINERAIRE CYCLABLE SUR LES COMMUNES DE FONTOY ET LOMMERANGE

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour, par mes soins, à Monsieur le Maire de FONTOY et à Monsieur le Maire de LOMMERANGE.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE-POTIER